

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE IPALLE
JEUDI 23 DECEMBRE 2021
A 9H30 AU COMPLEXE SPORTIF DE LA VELLERIE
(Excelsior) sis rue du Stade 33 à 7700 MOUSCRON
Tél. : 069/84.59.88
www.ipalle.be
info@ipalle.be

Compte tenu de la crise Covid rencontrée, la séance de l'Assemblée générale ne sera exceptionnellement pas ouverte physiquement au public dans la mesure où ceci rendrait impossible le respect des règles de distanciation sociale.

Ainsi, en vue d'assurer la publicité de la séance de l'assemblée générale aux citoyens, des vidéos de présentation des points inscrits à l'ordre du jour sont également mises à la disposition des citoyens sur le site internet de l'intercommunale. Les citoyens ont la possibilité de poser leurs questions éventuelles pour le 15 décembre au plus tard à l'adresse mail

direction@ipalle.be

Les réponses à l'ensemble des questions reçues seront disponibles via une FAQ reprise sur le site internet de l'intercommunale.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

1	Approbation du Plan Stratégique - révision 2022
2	Désignation du réviseur pour les exercices 2022-2024.

Conformément à l'article L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire de la commune de Bernissart.